

PRESENTATION DU PROJET 'PAYSAGES PAR LES ARBRES'



« Rendre la splendeur des paysages d'antan favorables à la biodiversité et aux activités humaines tout en prenant en compte les évolutions de la société »

Le projet 'Les paysages par les arbres' est un projet initié par le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement (CPIE) Flandre Maritime réalisé conjointement avec le SyMPaC (Syndicat mixte du Pays du Calaisis). Le projet a été présenté au SyMPaC au cours de l'année 2013 et s'est poursuivi sur la période 2014-2015.

Le projet 'Les paysages par les arbres' se décline en 5 objectifs opérationnels :

- Inciter de manière concrète les différents acteurs du territoire au reboisement de leur paysage afin de rendre concrète la politique locale et régionale de la Trame Verte et Bleue
- Proposer des plans de plantations fonctionnels pour la biodiversité, en s'appuyant sur le paysage du début et milieu du siècle dernier
- Qualifier le paysage d'antan à partir d'inventaires de terrain et d'études d'écologie historique
- Proposer des premières actions concrètes de reboisement et/ou de creusements de mares sur le territoire, en lien avec les différents acteurs
- Mettre en place un comité de pilotage regroupant différents partenaires associés, représentants des différents corps de métier concernés

Renaturer le paysage en s'appuyant sur ses caractéristiques biogéographiques permet d'œuvrer concrètement à la préservation et à l'optimisation du territoire en faveur de la Trame Verte et Bleue. C'est aussi mettre en valeur les spécificités territoriales fortes, en s'appuyant sur le savoir-faire des acteurs locaux, actuels et passés.

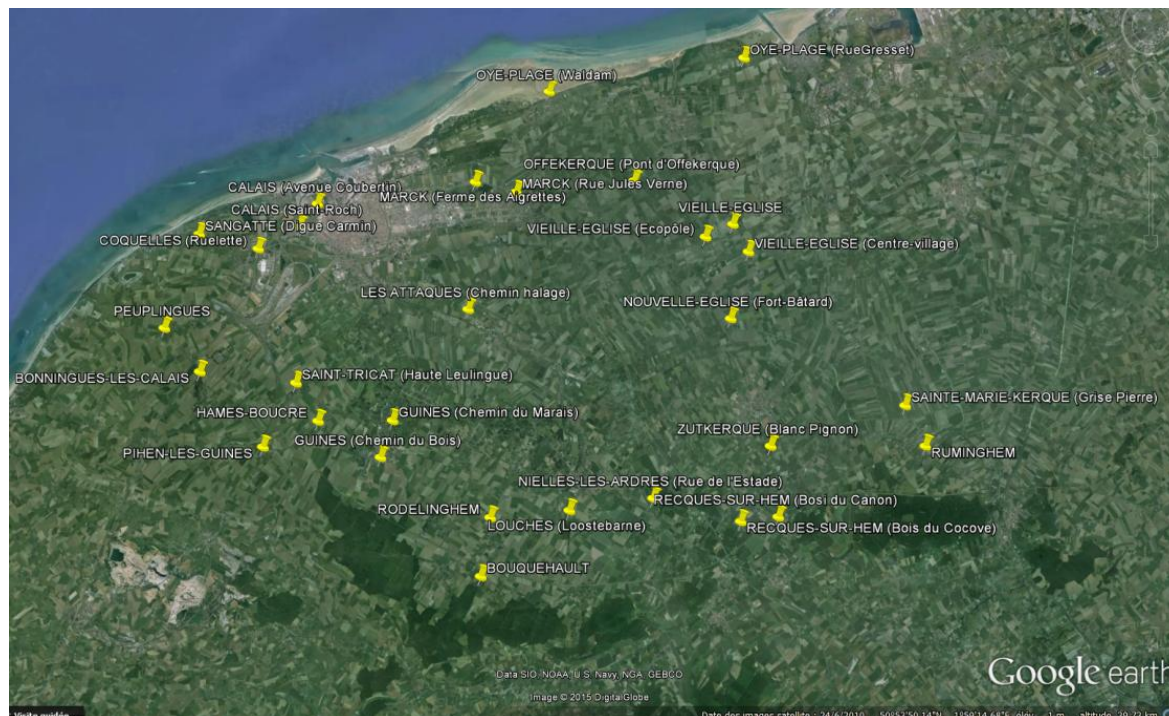
C'est la raison pour laquelle le projet 'Les Paysages par les Arbres' (2014-2015) s'appuie sur le rapprochement d'inventaires de terrain et d'une étude d'écologie historique :

- Les inventaires de terrain ont permis la qualification la plus fine possible des paysages sur les écodistricts paysagers ('territoires homogènes') de la 'Plaine Maritime Flamande' et des 'Coteaux du Calaisis'. Pour mener ces inventaires et obtenir une vision la plus exhaustive possible des micro-éléments paysagers, les inventaires se sont déroulés sur 30 sites d'études.
- L'étude d'écologie historique permet, à partir de sources anciennes variées (photographies du paysage et des activités humaines des années 1860 à 1950, témoignages de personnes nées aux environs des années 1920-1935, cartographies anciennes, écrits du temps passé...) de mieux comprendre le processus de 'fabrication paysagère', le pourquoi de sa création ou encore ses caractéristiques.

PAYSAGES PAR LES ARBRES – (JANVIER 2016)
50 FICHES TECHNIQUES POUR AGIR A LA PRESERVATION DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITE

Les résultats des inventaires de terrain :

Les inventaires de terrain se sont déroulés de janvier à décembre 2014 sur 30 sites répartis au sein des écodistricts paysagers de la 'Plaine Maritime Flamande' et des 'Coteaux du Calais'.



Le choix des sites d'inventaires s'est fait en essayant d'une part de couvrir l'ensemble du territoire institutionnel et d'autre part d'inventorier des sites variés susceptibles de prendre en compte un maximum de micro-éléments paysagers, dont l'analyse sert de socle à ce projet.

Les tableaux ci-dessous géolocalisent l'ensemble de ces 30 sites d'étude par écodistrict paysager :

	N° du site	COMMUNE(S)	Lieu-dit	Coordonnées GPS
Plaine Maritime Flamande	1	MARCK	Ferme des Aigrettes	50°57'24.05" N / 1°55'35.73" E
	2	VIEILLE-EGLISE	Rue du Coupevent	50°56'14.76" N / 2°04'06.42" E
	3	NOUVELLE-EGLISE	Fort-Bâtard	50°54'15.83" N / 2°03'51.13" E
	4	VIEILLE-EGLISE	Centre-village	50°55'38.80" N / 2°04'34.27" E
	5	OYE PLAGE	Waldam	50°59'15.52" N / 1°58'11.74" E
	6	SANGATTE	Digue Carmin	50°56'33.90" N / 1°46'19.96" E
	7	COQUELLES	Ruelette	50°56'12.04" N / 1°48'17.06" E
	8	OYE-PLAGE	Rue Paul Gresset	50°59'47.19" N / 2°04'48.75" E
	9	SAINTE-MARIE-KERQUE	Grise-Pierre	50°52'16.55" N / 2°09'25.50" E
	10	VIEILLE-EGLISE	Ecopôle	50°56'00.29" N / 2°03'10.46" E
	11	MARCK	Rue Jules Verne	50°57'08.95" N / 1°56'56.80" E
	12	CALAI	Avenue de Coubertin	50°57'05.63" N / 1°50'17.85" E
	13	CALAI	Terres Saint-Roch	50°56'37.93" N / 1°49'40.51" E
	14	LES ATTAQUES	Chemin du halage	50°54'43.34" N / 1°55'10.95" E
	15	OFFEKERQUE	Pont d'Offekerque	50°57'15.99" N / 2°00'54.00" E

PAYSAGES PAR LES ARBRES – (JANVIER 2016)
50 FICHES TECHNIQUES POUR AGIR A LA PRESERVATION DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITE

	N° du site	COMMUNE(S)	Lieu-dit	Coordonnées GPS
Coteaux du Calaisis	16	PEUPLINGUES	Impasse Mont Pinet	50°54'37.09" N / 1°45'08.27" E
	17	BONNINGUES-LES-CALAIS	Rue de Peuplingues	50°53'40.58" N / 1°46'16.24" E
	18	SAINT-TRICAT	Haute-Leulingue	50°53'21.24" N / 1°49'25.01" E
	19	PIHEN-LES-GUINES	Alenthun	50°52'03.66" N / 1°48'16.95" E
	20	HAMES BOUCRES	Rue de l'Eglise	50°52'32.55" N / 1°50'06.73" E
	21	GUINES	Chemin du Marais	50°52'28.98" N / 1°52'33.30" E
	22	GUINES	Chemin Bois de Guines	50°51'44.14" N / 1°52'07.15" E
	23	BOUQUEHAULT	Rue de Dippendhal	50°49'12.66" N / 1°55'15.10" E
	24	RODELINGHEM	Rue des Berceaux	50°50'23.66" N / 1°55'37.91" E
	25	LOUCHES	Lostebarne	50°50'27.73" N / 1°58'13.47" E
	26	RECQUES-SUR-HEM	Château du Cocove	50°50'04.03" N / 2°03'47.69" E
	27	RECQUES-SUR-HEM	Rue du Canon	50°50'07.20" N / 2°05'101.73" E
	28	ZUTKERQUE	Blanc Pignon	50°51'34.77" N / 2°04'55.10" E
	29	RUMINGHEM	Rue du Centre	50°51'25.10" N / 2°09'59.75" E
30	NIELLES-LES-ARDRES	Rue de l'Estade	50°50'37.51" N / 2°00'58.56" E	

Sur chacun de ces sites d'études, 4 sorties de terrain ont permis d'une part d'inventorier les espèces floristiques présentes et d'autre part de caractériser le paysage sous le prisme des micro-éléments paysagers qui le composent (boisements, haies, mares, ourlets, talus...). On entend ainsi par qualification précise du paysage une description la plus détaillée possible des micro-éléments paysagers au regard d'une part des conditions écologiques et d'autre part des effets des aménagements et gestions réalisés par l'Homme sur ces mêmes micro-éléments.

Sont ainsi notamment détaillés :

- les essences végétales présentes au sein des paysages et des micro-éléments paysagers
- l'emplacement des micro-éléments vis-à-vis des éléments anthropiques (routes, bâtiments, lieux de culte...)
- l'emplacement des micro-éléments paysagers les uns par rapport aux autres
- les techniques de plantation et de taille
- la hauteur et circonférence des arbres et arbustes
- la présence et qualification des fossés, mares et autres zones humides et milieux aquatiques

La répétition de ces paramètres sur différents sites d'études au sein d'un même district écopaysager permet de caractériser le paysage de ce même district, caractérisation reprise dans les fiches techniques de ce rapport.

Les inventaires de terrain, disponibles auprès du CPIE Flandre Maritime, ont permis de recenser sur les 30 sites d'études :

- 550 espèces floristiques, soit 1/3 de la flore régionale. En moyenne, 136 espèces ont été observées par site (minimum de 66 et maximum de 214). La différence provient d'une part de la superficie du site d'étude (globalement, plus le site est grand, plus le nombre d'espèces est important), de la mosaïque de milieux (plus un site comprend de milieux au sens écologique, plus le nombre d'espèces est important) mais également de la localisation géographique (globalement, les sites littoraux dunaires, les zones humides et les secteurs bocagers des Coteaux du Calaisis comprennent davantage d'espèces).
- Sur ces 550 espèces observées, 11 sont protégées au niveau régional et 63 espèces sont dites 'patrimoniales'. Ainsi, plus d'une espèce sur 10 est patrimoniale.

PAYSAGES PAR LES ARBRES – (JANVIER 2016)

50 FICHES TECHNIQUES POUR AGIR A LA PRESERVATION DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITE

- Sur ces 550 espèces, 14 sont très rares en Région Nord-Pas-de-Calais, 32 sont rares, 40 sont assez rares et 54 sont peu communes : 25% des espèces sont donc considérées comme au minimum peu communes en Région Nord-Pas-de-Calais.

Les résultats de l'étude d'écologie historique

Une étude d'écologie historique se définit comme la recherche de documents anciens (vieilles photographies, cartes anciennes, témoignages de personnes âgées, écrits divers sur les paysages mais aussi la vie aux temps passés, ouvrages anciens, représentations artistiques du temps d'antan...) qui permettent de reconstituer le paysage 'naturel' des temps passés (à partir de 1850 environ).

Le processus de création de paysages répond à des besoins quotidiens des sociétés, le paysage se devant être fonctionnel pour les sociétés humaines : la mare permettait d'avoir un point d'eau pour la lessive, les branches taillées du saule têtard approvisionnaient le four à pain, les chênes et leurs glands nourrissaient les cochons l'hiver tandis que les aubépines empêchaient aux animaux domestiques brouteurs de sortir de leurs enclos. Chaque micro-élément paysager avait sa place et son importance ; le conserver et le gérer permettaient de s'assurer de sa valeur anthropique intrinsèque. Si la préservation de la biodiversité n'était pas la raison essentielle de ces paysages, elle y était indirectement liée : les grenouilles et tritons se retrouvaient dans la mare, la Chouette chevêche dans le saule têtard, l'Ecureuil roux dans les chênes et une pléiade d'oiseaux s'abritait des prédateurs dans les entrelacs épineux des aubépines.

L'étude d'écologie historique cherche donc à se représenter de manière un tant soit peu détaillée les paysages anciens, paysages profondément modifiés après la Seconde Guerre Mondiale : généralisation du travail mécanique des champs initié dès les années 1930 et instauration de la PAC dès 1958 qui recherchait un productivisme agricole efficace, ont ainsi rapidement eu raison de décennies de processus de formation paysagère. A ce titre, les témoignages des paysans, gestionnaires légitimes des territoires ruraux, sont d'une extrême importance pour comprendre les raisons du déclin de la biodiversité.

Le savoir des personnes âgées nous permet de mieux comprendre le façonnage des paysages, sa gestion, son fonctionnement. Ce savoir, qui risque de se perdre, représente une connaissance dont il est bon de disposer si l'on souhaite reconquérir le territoire d'un point de vue écologique. C'est tout l'enjeu du Schéma Régional de Cohérence Ecologique : reconquérir le territoire régional d'un point de vue écologique. Pour faire simple : retrouver les principes fonctionnels des paysages d'antan modifiés pour répondre aux aspirations sociétales actuelles.

Les fiches techniques présentées à la suite de ce document synthétisent les éléments clefs retenus lors de cette étude (l'étude exhaustive d'écologie historique étant disponible au CPIE Flandre Maritime) : niveaux d'eaux élevés des watergangs en période estivale, plantations de haies sur les lignes de crête, creusement de mares dans les prairies, préservation de zones de bois mort, maintien des végétations rivulaires ('le long des cours d'eau'), stabilisation des berges par la végétation... Autant d'éléments issus de l'étude d'écologie historique qui sont repris dans les fiches techniques.